

➤ **Dispositifs médicaux non remboursables :**

- Coussin d'aide à la prévention des escarres en fibres siliconées,
- Attelles souples de correction orthopédique de série,
- Attelles souples de posture et/ou de repos de série,
- Embouts de cannes,
- Talonnettes avec évidement et amortissantes,
- Pansements secs ou étanches pour immersion en balnéothérapie.

➤ **Dispositifs médicaux remboursables
(actuellement sous réserve d'une prescription médicale) :**

- Potences et soulèves-malades,
- Matelas d'aide à la prévention d'escarres,
- Barrières de lits et cerceaux,
- Cannes, béquilles, déambulateur,
- Fauteuils roulants à propulsion manuelle de classe 1 pour location d'une durée inférieure à 3 mois,
- Ceintures de soutien lombaire de série et bandes ceintures de série,
- Bandes et orthèses de contention souple élastique des membres de série,
- Sonde ou électrode cutanée périnéale pour électrostimulation neuromusculaire pour le traitement de l'incontinence urinaire,
- Collecteurs d'urines, étuis péniers, pessaires, urinal,
- Débitmètre de pointe.